# LES CASTORS : LEURS IMPACTS SUR LE MILIEU ET LEUR GESTION

**Les castors sont de plus en plus présents sur le lac et sur son exutoire. L'augmentation de la présence du castor dans la région provient d'une diminution du piégeage (surtout en raison de la plus faible valeur des peaux), de la croissance de la population de castors et de la disponibilité des niches écologiques.**

SOURCE : Ministère des Forêts, de la Faunet et des Parcs du Québec

Résultat? On peut maintenant voir des huttes de castors aux abord du lac, un ou des barrages sur le ruisseau, des arbres et arbustes sont régulièrement coupés dans les bandes riveraines et sur les terrains, le niveau de l'eau est souvent à la hausse de par la présence de barrages avec les risques d'inondation qui y sont associés.

Il n'y a pas de plan strict de gestion des castors sur le territoire de la municipalité, surtout en raison des coûts. Les interventions sont donc faites à la demande. La municipalité de Dudswell gère régulièrement des cas de dommages ou de risques de dommages causés par les castors.

Les règles de la MRC stipulent que la municipalité agit lorsqu'il y a des risques pour la sécurité des personnes et des biens : risques d'inondation, bris des infrastructures (routes, ponts et ponceaux), etc. Pour information, vous pouvez consulter la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Haut-Saint-François.

## LE CASTOR

Le castor est le second plus gros rongeur au monde et le plus gros en Amérique du Nord. Il peut peser entre 10 et 35 kg. C'est un animal semi-aquatique : il est un excellent nageur (il peut rester 15 minutes sous l'eau) mais est plutôt lent sur la terre ferme. Sa principale particularité est qu'il va modifier son environnement pour s'établir.

Avec des branches, des troncs, des pierres et de la boue, il construit une hutte (ou cabane) pour s'abriter et une ou des digues (ou barrages) pour contrôler le niveau d'eau entourant sa hutte. Il crée aussi des réserves alimentaires pour l'hiver en accumulant de grands amas de tiges et branches dans la partie inondée. Il crée également des chenaux dans le fond du lac qui servent à faciliter le transport de la nourriture et des matériaux de construction, ainsi que des terriers sur le rivage. Les femelles ont en moyenne 3-4 petits par an qui demeurent avec leurs parents pour 2 ans puis les jeunes migrent pour créer une nouvelle colonie.

Le barrage permet de créer un étang (ou de maintenir un certain niveau d'eau dans le cas d'un lac) assez profond pour ne pas que le fond gèle en hiver, d'avoir accès sa hutte et à la nourriture pendant toute la saison froide et d'être à l'abri des prédateurs.

Le castor consomme de l'écorce et les jeunes pousses, principalement de tremble, de peuplier, d'aulne, de saule mais en cas de pénurie, il s'attaque à d'autres espèces comme le bouleau ou érable rouge. En période estivale, il se nourrit aussi de feuilles, d'herbes et de plantes aquatiques (nénuphars, potamots, etc.). Un castor peut abattre plus de 200 arbres par année.

Conception graphique : Pierre Bellavance

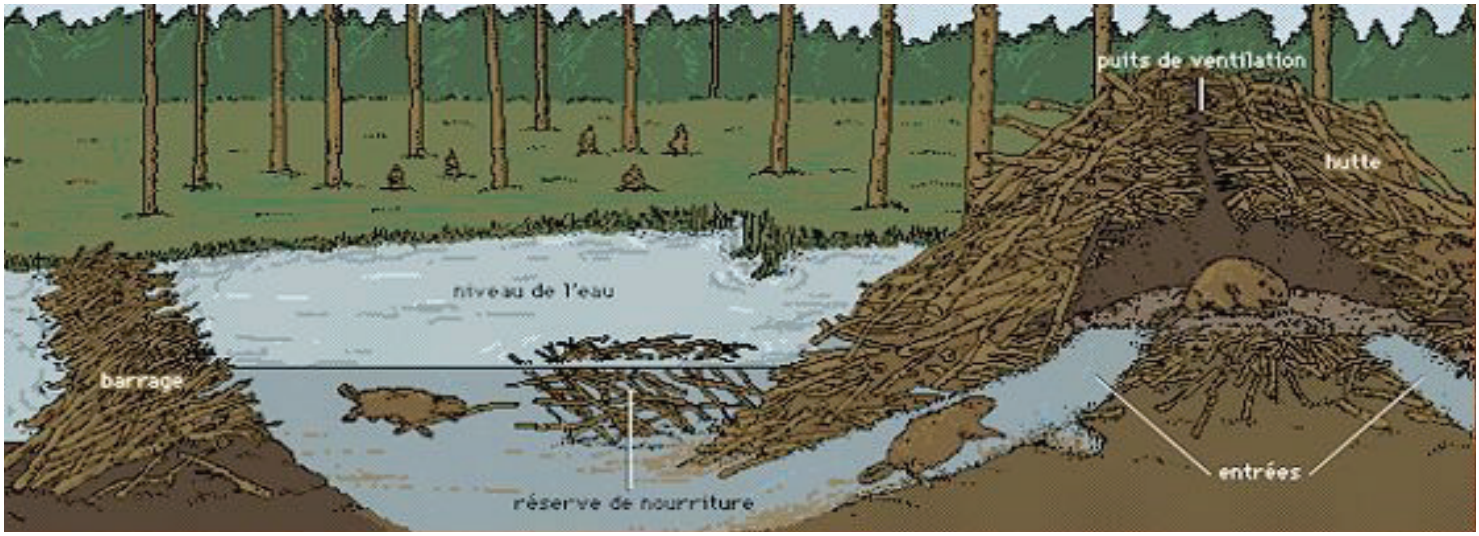


Insérer photos hutte, amas, barrage, chenaux, etc. provenant du lac

## IMPACTS DES CASTORS

Avec ses impressionnants talents de bâtisseur de barrages, les castors peuvent donner des maux de tête à plusieurs qui devront ensuite payer le prix des dégâts occasionnés.

### Aspects positifs

- Offre un milieu propice au castor et à d'autres espèces (animales et végétales)
- Protège le cours d'eau en aval contre les crues
- Ralentit l'écoulement de l'eau : réduction des grandes crues et de l'érosion
- Peut aider au contrôle des herbiers par une consommation de plantes aquatiques
- Facilite l'infiltration d'eau dans les sols

### Aspects négatifs

- Peut créer l'inondation du territoire
- Favorise la mise en suspension de matériaux
- Favorise l'envasement dans le plan d'eau
- Dégrade les berges avec la construction de ses terriers
- Coupe des arbres et arbustes en bandes riveraines et sur les terrains (pour construction et nourriture)

## COHABITER AVEC LES CASTORS

Comme mentionné, le castor modifie son environnement : ici au Lac Miroir, le castor construit un barrage pour maintenir le niveau d'eau requis pour protéger ses huttes.

Les interventions possibles pour les riverains sont souvent réactives : capture des castors et démantèlement des barrages avec de possibles impacts négatifs en aval : érosion, sédiments, destruction de frayères, etc.

Les problèmes surviennent surtout :

- au printemps (mi-avril à mi-juin) : lors de la dispersion des jeunes adultes
- au début de l'automne (mi-aout à mi-octobre) : lors des activités de préparation à l'hiver

De par sa proximité, le citoyen joue le premier rôle pour ce qui touche la gestion des castors : il peut facilement et rapidement identifier les problèmes causés (inondation, bris de ponceaux, arbres abattus, etc). Bien souvent, l'avertissement de la présence de castors provient de résidents.

## QUOI FAIRE?

### Prévention

On dit toujours mieux vaut prévenir que guérir. C'est le cas pour les castors et voici quelques suggestions :

- Utilisation de barrières physiques :
  - pour limiter l'accès à la rive et au terrain, installer une clôture (peut-être un fil électrique ?)
  - pour protéger les arbres (et arbustes lorsque c'est possible), installer des grillages de protection sur une hauteur de 1 m autour des troncs.
- Éviter de reboiser avec des espèces de prédilection pour le castor : peuplier, tremble, saule,··· mais il s'adapte facilement aux espèces présentes.
- Mise en place de dispositifs pour empêcher la construction de barrages et de systèmes de contrôle de niveau d'eau pour les barrages.

### Répression

- La municipalité évalue le besoin en fonction des risques de dommages : les moyens seront pris pour contrôler le problème : contacter un trappeur pour la capture, préparation du démantèlement progressif du barrage, autres mesures au besoin
  - Piégeage des castors (avec ou sans relocalisation)
  - Démantèlement progressif du barrage (une fois que les castors ont été capturés).
- La capture et le démantèlement sont faits par des professionnels sur demande de la municipalité.

## QUELQUES RÈGLES ET RECOMMANDATIONS À SUIVRE

- Si la présence de castors est détectée sur le plan d'eau de votre propriété, il faut surveiller leurs activités de près et faire appel à la municipalité ou à un trappeur professionnel en cas de besoin. Restez à l'affût puisqu'un castor peut rapidement coloniser le territoire si les conditions s'y prêtent et il a la capacité de construire rapidement de nouvelles digues.
- Si vous êtes aux prises avec un barrage existant sur votre propriété et que vous craignez pour vos biens, votre sécurité ou celle d'autrui, il faut faire appel aux personnes responsables qui pourront vous guider dans vos démarches.
- S'il n'y a pas de risques pour les personnes ou les biens (ou si on prévoit ces risques), utiliser surtout des méthodes préventives.
- Le piégeage du castor est permis dans notre zone entre le 25 octobre et le 15 mars. Il nécessite un permis de piégeage et une formation / certification de trappeur.
- En dehors de la période de piégeage, il faut obtenir un permis spécial (SEG) pour des professionnels, auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). La municipalité s'engage en général dans cette voie lorsque requis.
- Que faire lorsqu'une obstruction (barrage de castors, embâcle, amoncellement d'arbres, etc.) qui nuit à l'écoulement de l'eau d'un cours d'eau est constatée? Entrer le plus rapidement possible en contact avec la personne ressource de votre municipalité (inspecteur municipal - 819-560-8484). Cette personne va évaluer la situation, vérifiera si l'obstruction présente un danger pour la sécurité des personnes et des biens. Si tel est le cas, cette dernière entamera les démarches nécessaires visant à déterminer les actions à prendre pour corriger la situation.
- En cas de problème ou de questions, vous pouvez aussi contacter votre association qui pourra vous aider : equipe@lacmiroir.com

## L'AVENIR ?

Pouvons-nous cohabiter avec le castor ou devons-nous l'éliminer? L'être humain peut certainement cohabiter avec cet animal mais pour ça, il faut gérer adéquatement son habitat.

Actuellement, la question de la gestion du castor est étudiée par plusieurs intervenants et experts dans le but de trouver et de mettre en pratique des solutions favorisant la cohabitation, et permettant de travailler sur l'ensemble du réseau hydrique.